

SEMAINE DE LA MOBILITÉ

► Michel Croisé croit en la flexibilité du travail : « Le présentisme physique n'est plus un must. »
 ► Son credo, chacun doit prendre sa part pour améliorer la mobilité : les pouvoirs publics, les entreprises, les citoyens.



Michel Croisé varie les plaisirs, selon les exigences de son agenda.

© PIERRE-YVES THIENPONT ET SYLVAIN PIRAUX

« Inciter les gens à se passer de la voiture si c'est possible »

ENTREPRISES Le patron de Sodexo, grand adepte de la multimodalité

La multimodalité, le président de Sodexo Benelux la pratique au quotidien depuis quinze ans. Mardi matin, Michel Croisé quitte son domicile du cœur de Bruxelles à vélo pliable, direction le terminus du bus 95. Une manière d'éviter le trajet en pente ascendante jusqu'à son bureau, boulevard de la Plaine. « Il y a des jours où je fais tout à vélo, avec un petit passage à pied, rue des Colonies, où la pente est très forte », précise-t-il. Logiquement, pour son déplacement à Elsenborn de la semaine, ce sera la voiture. Et le train pour Rotterdam. Son credo ? Envisager toutes les options, retenir la plus efficace... et la plus agréable. « Le vélo doit rester un plaisir. » Et d'avouer qu'il lui arrive « d'être fainéant » ou de renoncer « parce qu'il vient de pleuvoir ».

Lui-même n'a pas toujours été ce cycliste mordu du vélo pliable. C'est... Luc Pire qui lui a mis le pied au pédalier. « Il y a 13 ans, j'avais rendez-vous avec lui près de la gare Centrale, à 17 heures. J'étais déjà là quand il m'a appelé pour me dire qu'il quittait Schuman et qu'il aurait un peu de retard. » Agacement chez Michel Croisé, qui imagine l'éditeur englué dans les embouteillages de la rue de la Loi en pleine heure de pointe. Et là, surprise, dix minutes après, son rendez-vous était là. Métro ?

« Non, vélo ! » Du coup, pour ses quarante-cinq ans, il suggère à ses proches un deux-roues en guise de beau cadeau.

« Chacun doit prendre sur lui »

Une contribution à l'effort collectif pour la fluidité bruxelloise et la réponse à un besoin de bouger chez cet ancien kiné. Michel Croisé ne boude pas non plus les transports en commun. Voici trois ans, un pépin de santé l'oblige un bref instant à renoncer à la voiture et au vélo... « Je suis donc devenu un utilisateur de la Stib. Les gens se plaignent de la ponctualité, c'est tellement pire en voiture. » Le patron de Sodexo est aussi

un adepte de la marche - « on ne se rend pas compte comme beaucoup de distances sont bien plus courtes, à Bruxelles, que ne le pensent certains automobilistes ».

La multimodalité est une évidence pour cet urbain convaincu. Et de répéter cette formule magique de la mobilité : « Si on diminue de 10 % le nombre de voitures, on réduit de 40 % les embouteillages. » Aussitôt complétée de cet appel à la responsabilité individuelle. « Tout le monde se plaint en permanence des politiques de mobilité. C'est vrai qu'il y a des progrès à faire au niveau des infrastructures. Mais cela ne

servira à rien si les gens ne prennent pas un peu sur eux et si les entreprises n'essaient pas de favoriser les transports alternatifs. Il faut arrêter de parler et agir, un peu, chacun à son niveau. »

« Encourager la flexibilité »

Si Sodexo fait sa part ? « Oui, comme bien d'autres. » Et d'épingler l'arrivée imminente d'une flotte de vélos et trottinettes électriques à disposition du personnel. « Nous sommes une société qui propose des services de qualité de vie. Cela commence par les personnes qui travaillent chez nous. Nous encourageons vivement la flexibilité du travail. »

Cela passe par du télétravail, des horaires décalés pour éviter les déplacements aux heures de pointe, les réunions virtuelles... « Le présentisme physique n'est pas un must, les outils modernes permettent ça ! Si chacun renonce à sa voiture un jour par semaine, c'est 20 % de l'effort ! Il ne faut pas exiger des gens qu'ils renoncent à la voiture. Il faut les encourager à le faire quand c'est possible. Et ne pas critiquer ceux qui ne peuvent pas. » Ce message, Michel Croisé le martèle, avec d'autres patrons, au sein de Beci. ■

VERONIQUE LAMQUIN

Bruxelles En interne, les entreprises font leur révolution

Elles n'ont cessé de dénoncer la congestion, de vilipender l'absence de RER, de se plaindre de la Stib, de houspiller les politiques en exigeant de vrais progrès sur la mobilité... Mais les entreprises en font-elles assez elles-mêmes pour améliorer les choses ? Un peu par conviction, un peu forcées, un peu par intérêt, de plus en plus de boîtes à Bruxelles entament leur révolution culturelle. On quitte lentement l'époque où le must était d'implanter les bureaux en périphérie avec à la clé un grand parking et une généreuse politique de voitures de société.

« Depuis quelques années, on sent une implication plus forte des entreprises, note Emmanuelle Brunetti, gestionnaire de projet au bureau de consultant Traject qui accompagne les entreprises dans la rédaction de leur plan de déplacement. Avant, il s'agissait de remplir une obligation et beaucoup de plans ont terminé dans un tiroir. Désormais, les choses sont plus souvent prises au sérieux. » Depuis 2011, chacune des 550 entreprises de plus de cent employés doit, à Bruxelles, rédiger un plan de déplacement établissant un diagnostic de la mobilité et fixant un plan d'action. La dernière en date confirme que les transports publics sont devenus le premier



75 % des entreprises remboursent un abonnement de transport. © B.

mode de déplacement des travailleurs. Devant la voiture dont la part modale diminue depuis 2005. Raison de cette évolution : « La contrainte réglementaire est plus forte. Mais pour attirer des nouveaux talents, les entreprises doivent effacer l'image d'une ville constamment embouteillée. Pour les jeunes, c'est moins la voiture qui compte que l'accessibilité. Certains de nos clients réfléchissent d'ailleurs à déménager pour se rapprocher de grandes gares ou de nœuds de communication. Pour les navetteurs, le train est concurrentiel. Pour les Bruxellois, le vélo est une excellente solution. Sans parler de l'impact positif sur la santé et sur la ponctualité. »

Le changement est en route mais parfois, il lambine. « L'évolution dépend évidemment de la culture d'entreprise, indique Paul Plak, administrateur du bureau Agora consultant en mobilité. Certains ont un intérêt spontané pour le changement. D'autres doivent être motivés. Changer la mobilité, c'est un escalier : la première marche, c'est se rendre compte qu'il existe autre chose, la deuxième, c'est d'essayer, la troisième d'apprécier, la quatrième de décider de changer. » Il est vrai, poursuit Brunetti, que les changements ne se traduisent pas immédiatement par des résultats exceptionnels. « On travaille sur le changement de comportement. Ça prend énormément de temps. On s'adresse parfois à des gens qui, pendant 30 ans, ont pris leur voiture pour aller travailler. »

Poussées par la « base »

C-Tec, la société que dirige Michel Lagasse, propose des vélos en leasing et gère des flottes de bicyclettes d'entreprises. Une activité en plein boom. « Trois mille cinq cents vélos à ce stade », dit-il. Et quelques gros clients : Belfius, P&V, IBA, Solvay, Athlon... de la formation à l'entretien en passant par l'aide au choix du vélo « très, très souvent électrique », C-Tec prend tout en charge.

L'employé peut racheter son vélo en fin de bail. « Avantage par rapport à un achat direct : 30 à 40 % », dit Lagasse. Le délice ? « Parfois, on se heurte à une culture d'entreprise qui ralentit les choses, qui débouche sur des demi-mesures en mobilité. Mais d'autres se posent de vraies questions. D'autres encore sont même poussés par leur "base". Les nouveaux engagés, mais aussi des travailleurs en place qui demandent d'autres solutions que la voiture. » Résultat : « Avec ces vélos, beaucoup de travailleurs n'hésitent pas à faire 15-20 kilomètres à vélo pour venir à leur boulot. » Pour Ischa Lambrechts, expert mobilité à la chambre de commerce et d'industrie bruxelloise (Beci), les entreprises continuent à chercher des solutions. « La dernière enquête a montré que plus d'une sur deux promet le co-voiturage, 75 % remboursent intégralement un abonnement de transport public, un nombre équivalent accordent une indemnité kilométrique vélo... Il y a de plus en plus d'initiatives et nous mettons en contact nos membres avec des sociétés actives dans le domaine des solutions de mobilité. Reste que le cadre légal n'est pas toujours adapté. L'adoption du budget mobilité sera un progrès. » ■

MICHEL DE MUELENAERE

CHIFFRES

Trajets à vélo : + 50 % en 18 ans

Selon les chiffres préliminaires des derniers plans d'entreprises à Bruxelles, les transports en commun sont le premier mode de déplacement des travailleurs (35,9 % des trajets contre 34,6 % pour la voiture). Le vélo a progressé : de 1,6 % en 2005 à 4,5 % en 2017 (+ 50 %). L'autosolisme a diminué de 2,2 % entre 2014 et 2017. Le nombre de places pour vélos a augmenté de 25 %. Et 1 travailleur sur 3 fait du télétravail en 2017 (30,4 %). A partir de cette année, les entreprises qui ont plus de 10 voitures de société devront offrir un « paquet mobilité » aux travailleurs concernés, comprenant au minimum vélo en libre-service, abonnements de transports publics ou un vélo. Le dernier baromètre réalisé auprès des entreprises bruxelloises l'a montré : pour huit sur dix, la priorité absolue du gouvernement bruxellois doit être la mobilité. Un chiffre qui n'a jamais été aussi élevé.

M.D.M.